

STAGES DE SENSIBILISATION DES CLIENTS DE LA PROSTITUTION

Rappel du cadre :

Ces stages sont des peines de substitution, mesures alternatives, décidées par le Parquet de Paris. Dans d'autres juridictions, les stages peuvent être éléments d'une composition pénale, ou d'une ordonnance pénale ou encore d'un jugement. Est ainsi proposé aux contrevenants sélectionnés de suivre cette journée de sensibilisation, à leurs frais – 120€, en remplacement de l'amende prévue par la loi du 13 avril 2016. Cette proposition est une illustration du principe de l'individualisation de la réponse pénale. Le Parquet de Paris a choisi cette option quand d'autres juridictions s'orientent ou vers l'amende (maximum 1500 €) ou vers la composition pénale (amende et stages).

On doit au préalable faire le constat que seules les personnes estimées aptes à suivre cette journée sont sélectionnées. Sont écartés de la possibilité d'assister au stage ceux qui ne maîtrisent pas le français ou montrent des difficultés d'attention, ceux dont les titres de séjour ne sont pas en conformité, et enfin les personnes non solvables.

Le panel n'est donc pas représentatif de l'ensemble des clients de la prostitution.

On ne dispose pas des chiffres pourcentages des contrevenants orientés vers le stage de sensibilisation. L'application de la loi est encore fraîche.

Les participants :

L'objet du stage est de fournir une information sur la réalité prostitutionnelle, de s'assurer de sa compréhension par les stagiaires et de prévenir la récidive. Qui plus est, la finalité du stage est d'amener les participants à mesurer le sens et la portée de l'achat, effectif ou projeté, de prestations sexuelles.

▪ **Contexte judiciaire d'autorité**

Si, pour transmettre, sensibiliser et prévenir, le choix est d'organiser une animation plutôt qu'une diffusion magistrale, demeure un contexte judiciaire d'autorité. Les stagiaires sont invités à s'exprimer sur leur interpellation et le fait prostitutionnel, notamment lors du tour de table de présentation. Leur expression est libre incluant aussi bien la critique de leur condamnation, leur crainte pénale (inscription au casier judiciaire) et les modalités de la peine de substitution. Les co-animateurs rappellent néanmoins la force obligatoire du stage dans son cadre juridique.

▪ **Profils**

Sous réserve de la sélection opérée par le parquet pour orienter vers le stage, il est possible de dégager quelques données.

Les participants vont de 18 à 78 ans. La moyenne est de 48 ans sans qu'une tranche d'âge ne ressorte particulièrement. En majorité, les stagiaires sont insérés socialement, instruits, et inscrits dans des relations affectives stables. Leurs activités professionnelles vont de métiers manuels à des fonctions intellectuelles de responsabilité en passant par l'artisanat. Je note que les participants retraités sont d'un SCP supérieur.

▪ **Méconnaissance des données du fait prostitutionnel**

Sans exception, les stagiaires les plus loquaces expriment des idées reçues communément partagées comme l'ancienneté du « métier », leur désir irrésistible, l'aide économique qu'ils fourniraient à des personnes prostituées en achetant leurs faveurs. Ils disent aussi ignorer la loi nouvelle contre le

système prostitutionnel. Ils ont facilement tendance à mettre en cause la réalité de l'infraction qui les a conduits en stage.

En somme, les stagiaires, une fois exprimés leur avis et leur sentiment, se présentent comme un terrain fertile pour entendre le contenu du stage.

▪ **Prise de conscience**

Au questionnaire final anonyme qu'ils sont priés de remplir, les stagiaires donnent notamment leur opinion sur le contenu du stage.

Lors du tour de table qui ouvre les échanges, ils expriment à 45 % ne rien attendre de particulier d'une journée de sensibilisation. Au mieux, sont-ils curieux de savoir ce qui va leur être dit, 35 %.

En fin de journée, ils répondent à 89 % avoir appris des choses nouvelles sur la prostitution, expression majeure de la Traite des Êtres humains, et à 100%, avoir changé de regard sur le fait prostitutionnel.

On notera que les apports théoriques sur notamment la doctrine ayant conduit au vote de la loi de 2016, les notions de victimes et de violences faites aux femmes, les aspects sanitaire et social sont suivis d'échanges avec les participants. C'est une façon de garantir l'appropriation des thèmes exposés. Chacun peut s'exprimer librement à charge pour les animateurs de fournir les éclairages utiles.

▪ **Forces des illustrations et témoignages**

La journée prévoit l'audition de 2 témoignages de victimes. L'une issue de la traite, originaire d'Afrique, l'autre victime européenne d'un proxénète. L'attention des stagiaires est particulièrement soutenue lors de ces illustrations. Si les développements préalables étaient plus théoriques, ces témoignages donnent corps aux explications fournies.

Le premier témoignage enregistré est celui d'une jeune africaine « transférée » jusqu'à Paris pour y être prostituée. Les participants marquent fréquemment une distance même s'ils sont très touchés : la victime vient d'un « ailleurs ». Le deuxième témoignage est celui d'une jeune européenne, française, à l'expression très claire. Elle évoque sa « romance » illusoire et la violence de son amant qui dès leur rencontre avait l'objectif de la prostituer. Elle pourrait être une proche, à la voix jeune et sensible et à l'allocution claire et structurée. Les participants sont plus touchés encore par ce témoignage par une forme de proximité de la victime.

Mais c'est l'intervention en personne de Rosen Hicher qui marque les esprits et engendre un impact émotionnel puissant. Sa présence très cohérente, la qualité de son témoignage et les analyses qu'elle propose produisent une grande intensité. Les participants montrent une attention totale et, invités à s'exprimer, observent tact et retenue gages de respect, sauf rares exceptions dument corrigées. En d'autres termes, ils accueillent une émotion qui les renvoie à eux-mêmes et à leurs actes. Si tous tiennent à saluer Rosen en partant, certains lui expriment très simplement leur gratitude. Ils ont été touchés au cœur.

Le contenu du stage expose des données rationnelles, les témoignages suscitent davantage l'émotion. Ces deux tonalités portent notre message vers une meilleure appropriation et un changement de comportement, quand bien même on ne saurait garantir les tempérances individuelles.

DONNEES STATISTIQUES SUR LES STAGES DE SENSIBILISATION DES CLIENTS DE LA PROSTITUTION

Dates	Effectif	Age Moyen	Secteur pro		Activité		Statut pro	Situation patrimoniale		Verbalisation		Loi 2016		Début : utilisation du stage		Evaluation		Acquis	Position Fin
			Technique	Transport Services	Cadre	Employé		Indépendant	Couple	Seul	Précarité	Circonstances	Régulier	–	++	Oui	NSP		
1. 15.02.2018	14	50	6	5	3	3	9	2	10	12	2	3	11	2	4	8	12	13	
2. 29.03.2018	9	49	5	2	2	3	4	6	5	6	3	6	2	2	2	5	9	9	
3. 25.04.2018	7	55	3	2	2	2	4	3	3	4	3	5	1	1	2	4	7	7	
4. 17.05.2018	8	47,5	2	3	3	2	5	4	4	6	2	5	2	2	1	5	7	7	
5. 14.06.2018	7	50	3	2	2	3	3	3	5	6	1	5	0	3	3	4	5	6	
6. 27.06.2018	7	46,5	3	2	2	1	1	3	4	5	2	5	1	1	1	4	6	5	
7. 12.07.2018	11	47,5	5	1	5	4	3	4	7	8	3	9	1	5	5	5	10	10	
8. 13.09.2018	6	43,5	2	3	1	4	1	3	3	4	2	6	3	3	3	0	6	6	
9. 26.09.2018	6	40	4	0	2	3	2	4	4	3	2	6	2	2	3	1	6	6	
10. 11.10.2018	9	55	3	2	4	4	4	7	6	6	3	7	6	1	3	3	6	4	
Totaux	84	48 ans	43%	26%	30%	39%	43%	18%	56%	48%	64%	73%	27%	73%	24%	30%	46%	88%	87%

§ -

REFLEXIONS

Cette réflexion est le fruit de l'observation au terme de 10 stages de sensibilisation des clients interpellés par les forces de l'ordre et orientés vers la journée de sensibilisation. Elle s'appuie strictement sur l'observation et les propos recueillis des 80 stagiaires rencontrés.

Temps fort

L'expérience nous a montré que les participants ne sont pas enclin à partager leur expérience sur le stage, tant en famille, que dans leur cercle d'amis ou auprès de leurs collègues de travail. C'est la raison pour laquelle, avec l'animatrice de l'APCARS, nous avons pris conscience de l'encrage qui nous revenait. N'étant ni policiers, ni magistrats, et totalement externes au quotidien de ces hommes, nous avons la possibilité de marquer leurs esprits et de créer un temps fort dans l'aparté partagé. C'est le propre des séminaires qui « sèment » dans les esprits.

Nous les accompagnons dans la réflexion, la prise de conscience et dans l'appropriation de données nouvelles pour eux.

Ce travail est gratifiant pour nous, douloureux pour certains d'entre eux, inopérant pour une courte minorité, environ 5 personnes hermétiques ou rétives à tout changement.

De la loi du 13 avril 2016

Dès le début de la journée de stage, les stagiaires disent connaître la loi à 73%. Ils sont critiques à divers titres : au nom de la liberté individuelle, de celle d'entreprendre, critiques aussi sur les moyens qu'organise l'Etat pour tirer profit des contrevenants.

Une petite portion des stagiaires exprime leur esprit frondeur, jouant sur l'exercice a priori ludique de déjouer les lois. Cette expression peu orthodoxe dans un cadre judiciaire dument rappelé, s'appuie sur la liberté de ton offerte par l'animation.

Lorsque le triptyque de la prostitution (produit, fournisseur, client) est développé lors des modules, la critique est assez soutenue sur l'incohérence apparente de la loi, marquant une préférence a priori pour le système prohibitionniste. C'est un point d'appui majeur pour aller plus avant sur la situation de cruauté et de violence vécue des personnes prostituées.

Intériorisation

On doit faire état de la part des stagiaires d'origine ibérique d'un fort sentiment de culpabilité exprimé simplement dès le tour de table initial. Cela peut étonner quand d'autres stagiaires aux comportements plus composés exprimeront de la désinvolture voire un certain cynisme dans leurs rapports sexuels, banalisant le recours à la prostitution.

Les stagiaires bénéficiant d'un degré d'instruction élevé (39% de cadres) sont issus en grande majorité de formations techniques, avec une forte proportion de compétences en informatique.

Ils présentent un manque d'aisance, voire une certaine gaucherie dans les relations humaines en général et affectives en particulier. Ils ne maîtrisent pas les relations si tant est qu'elles ne s'inscrivent pas dans un cadre rationnel. Leur vision du monde semble quelque peu binaire. Ils estiment d'ailleurs en fin de stage que la fermeté d'un cadre coercitif relevant des structures, l'interdit extérieur en s'imposant à eux, est essentiel pour réguler leurs comportements.

Avec l'animatrice, psychologue et travailleuse sociale, nous avons eu parfois le sentiment que ces stagiaires n'avaient pas de structures propres et individuelles d'interdits (surmoi).

Les stagiaires étant les moins instruits et les moins armés intellectuellement, expriment majoritairement leurs critiques sur l'influence des médias, audiovisuels en particulier, dont ils sont grands consommateurs. Pour eux, ces grands médias développent des modèles de comportements contraires à la loi en survalorisant la possession (l'avoir et la richesse) et la domination d'autrui (puissance et concurrence). Ils expriment leurs inquiétudes à l'endroit des plus jeunes, façonnés par ces médias de masse, et « soumis » sans en avoir les outils de maîtrise à la puissante technique des réseaux sociaux. Peu satisfaits de leur condition, ils portent leur attention et misent sur les générations suivantes, leurs enfants, pour un avenir meilleur.

Situations personnelles

On ne peut établir de liens entre les situations maritales (56% en couple stable, 48% de célibataires) ou la paternité (64% sont pères de famille).

Néanmoins, 73% évoquent l'« accident », 27% se disant clients réguliers de la prostitution.

On doit remarquer que les « accidentels » évoquent des situations de stress en lien avec des difficultés de couple. Une minorité de « réguliers », 5 hommes sur 80 stagiaires rencontrés, affichent contentement et cynisme, autocentrés sur leur besoin prétendu, reconnaissant progressivement au cours de journée ne pas trouver de vraie satisfaction malgré la jouissance physique.

Comme dit plus haut, les métiers techniques sont largement représentés. Ceux dont les compétences relèvent de sciences « molles », sciences sociales, sont quasi absents des stages. La proportion est faible des professionnels indépendants : 18%.

Des évaluations

Nous prenons soin de noter avec les seuls prénoms les remarques et les attentes issues du tour de table initial.

Nous reformulons ces points lors du tour de table final, ce qui permet de mesurer le cheminement de chaque stagiaire au cours de la journée.

Les stagiaires ont ensuite l'obligation de remplir une fiche d'évaluation anonyme. Leur liberté d'expression est totale. Cependant, on ne peut ignorer de possibles dissimulations, les participants pouvant penser relatif l'anonymat pourtant garanti. A noter que les stagiaires mécontents l'expriment par écrit sans détour. Ils sont 7%.

Au point de départ, quasiment la moitié des stagiaires (46%) estimait le stage inutile. Une simple obligation sans portée. Au final, 88% estiment avoir acquis des connaissances et 87% pensent que le stage est utile pour prévenir la récidive.

Perspectives

Si l'effort est important pour la Fondation, en temps et parfois en risques, il demeure que ces stages constituent une action de terrain envers un groupe d'acteurs du fait prostitutionnel, qu'ils nous consolident comme partenaires dans la réponse pénale avec la magistrature et l'APCARS et qu'ils valorisent la vocation « ressources » de la Fondation.

Des perspectives sont en cours d'exploration pour dupliquer ces stages auprès d'autres juridictions.

François Vignaud